

Compte rendu de la séance du mardi 29 octobre 2019

Présents : André ROUX, Bernard CREISSENT, Christophe NOURRY, Karine PASTRE, Marie-Thérèse CHAPELLE, Roseline PRADEILLES, Gisèle BOUTIN, Anne-Marie CAMPREDON, Régis JULIEN, Christophe DONNET.

Absents ayant donné procuration : Suzette BOUTONNET à Roseline PRADEILLES

Absents : Catherine DUBOST, Joséphine ROBERT, Gilles DUSSART.
Absent excusé : José LOUREIRO

Secrétaire de la séance : Roseline PRADEILLES

1) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 24 septembre 2019.
Approuvé à l'unanimité.

2) Rallongement de Garantie : HLM de Bédouès et HLM de Cocurès
Explication de Christophe Donnet.

La politique de logement a été modifiée, il est demandé aux bailleurs sociaux de créer plus de logements. Polygone demande de rallonger de 10 ans les prêts pour leur permettre d'avoir plus de trésorerie pour investir. Fin des emprunts en 2038.

Vote 11 voix POUR - HLM de Bédouès
Vote 11 voix POUR- HLM de Cocurès

3) Participation de la commune à la protection sociale de ses agents

Nouveau contrat au 1er janvier 2020 avec le groupe VYV pour une durée de 6 ans. La participation de la commune est de 20 € par mois et par agent.

Vote 11 voix POUR.

4) Contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes- CHARRIER Yves contre la commune

Par lettre en date du 22 août 2019, Mme le greffier en chef du Tribunal Administratif de Nîmes nous transmet la requête n° 1902710-1 présentée par SEP MANDEVILLE COUTADEUR & ASSOCIES, avocate pour Monsieur CHARRIER Yves. Cette requête vise l'annulation de l'arrêté du maire du Permis de Construire modificatif n° PC 04805017B0005-M02 en date du 19 février 2019 accordant M. REY Jean-Pierre un permis de construire.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à ester en justice auprès du Tribunal Administratif de Nîmes, dans la requête n° 1902710-1 et de prendre le cabinet CGCB et Associés pour défendre les intérêts de la commune dans cette instance.

Vote 11 voix POUR

18h22 : arrivée de Serge LAPIERRE

5) Vote de crédits supplémentaires - Bédouès-Cocurès DM n°2

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2315 - 50	Logement Foyer Rural	-2000.00	
2315 - 37	Crépi Chapelle St Saturnin	2000.00	
TOTAL :		0.00	0.00

Vote 12 voix POUR

6) Questions diverses

- Réclamations : - lecture d'un courrier de parents d'élèves adressé à la mairie de Florac dont les enfants sont scolarisés à l'école publique de Florac suite à une importante augmentation du tarif de la cantine.

- mail de Gaël SERRIERE informant de la détérioration de certains ouvrages d'art sur le chemin de Fraissinet- Un état des lieux de ces ouvrages va être fait.

- impasse de serve impraticable lors de fortes pluies : les employés communaux mettront du concassé 0,20.

- Point sur le conseil communautaire : Présentation par Karine Pastre.

ZA de Cocurès, le maître d'œuvre a été choisi

Extension de l'atelier TUFF'S

- Goûter des personnes âgées : mercredi 11 décembre à la salle polyvalente de Cocurès

- Cérémonie du 11 novembre : 10 h dépôt de gerbe au monument aux morts de Bédouès et 11h cérémonie au monument aux morts de Cocurès

- Restauration du tombeau des parents d'Urbain V : Présentation par Christophe Donnet. La restauration du tombeau est en cours. L'Association des Compagnons de la Tour a versé à la commune la contribution financière des particuliers soit la somme de 2503.25 €

Ecole : le portail d'entrée a été repeint

Prise de parole des parents d'élèves allant à l'école de Florac : M. le Maire propose de reprendre contact avec la mairie de Florac pour connaître leur position et ensuite faire un courrier à la mairie de Bédouès-Cocurès pour que le sujet soit discuté lors d'un prochain conseil municipal.

SIVOM : point sur la réunion

Christophe NOURRY informe de la consultation en ligne pour l'aéroport de PARIS. Il est précisé que les personnes n'ayant pas internet peuvent aller à la maison des services à FLORAC.

Séance levée à 19h30

Vu le Maire

Vu la secrétaire